Mylord,

La commission chargée des approvisionnements de la flotte, croit devoir informer votre seigneurie d'un fait récent qui prouve l'intention qu'ont quelques mauvais sujets d'entraver ouvertement et hostilement ses opérations. Une pareille conduite hautement avouée et restée impunie par les autorités d'une ile voisine, ne peut qu'inquiéter les membres de la commission et les engager à s'adresser à votre seigneurie pour qu'elle apprécie les déclarations qu'elle se propose de faire : La commission n'ayant aucun moyen de faire moudre de blé dans le voisinage de Poros avait trouvé économique et convenable de le transporter aux moulins d'Argos, à cet effet elle employait un des caïques pris par le Brick Sauveur et avait établi un service régulier.

Samedi 6/18 aout 1827 Le Capitaine du caïque Stauro Kyriakidy partit de Poros avec un chargement de 330 Kilos de blé dur et 4 hommes d'équipage. Arrivé près de [1] l'Ilot dit Calevigna, il fut hélé par un scampavia Hydriote commandé par un nommé Kyriaky Routa avec 19 hommes à bord, dont la liste nominative a été dressée.

Notre Capitaine n'ayant point obéi à l'ordre arbitraire qui lui fut intimé de s'arrêter, on lui tira d'abord un coup de canon, puis une fusilla qui perça la barque dans plusieurs endroits sans blesser personne. Alors son caïque fut saisi, transporté derrière l'ile d'Hydra dans un lieu nommé Bisti et le blé fut acheté par un Hydriote nommé Nicolo Bignari, conduit à Hydra et vendu à vil prix.

Le Capitaine Stavro Kyriakidy déclare que les pirates ont reconnu le blé comme appartenant à la Commission, qu'ils ont détaché le pavillon qui servait à distinguer notre transport et qu'ils ont fait des menaces contre les membres de la commission. Le caïque même aurait été saisi par eux, si le Capitaine n'eut déclaré qu'il était sa propriété.

Tel est Mylord l'exposé de cet évènement pénible et qui doit nécessairement nuire à nos travaux et par conséquent aux plans de votre seigneurie si des mesures [2] sévères et promptes ne sont adoptées.

D'un autre côté Mr le Général Church, s'est (dit on) permis de s'emparer de nos provisions de farine à Argos sans notre aveu et certes une manière d'agir aussi inconséquente, si ce n'est coupable, ne peut que nous étonner de la part de Mr. le Général en chef.

Recevez Mylord l'expression de notre
respect et de notre dévouement

L. A. Gosse Md

Poros 9/21 août 1827